Commune de **BERTRANGE**

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine SCHMIT
26 312 334

Il est porté à la connaissance du public que par l'arrêté portant le **n° 3A/2023/0124/160** du **20 février 2024** du Ministre du Travail, à savoir

la **société ORPEA Luxembourg Exploitation s.àr.l.** a été autorisée à une maison de soins, buanderie, cuisine professionnelle, piscine, stockage de substances et mélanges classés et une installation de production de froid à Strassen, 26 rue du X Septembre.

Aux termes de l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 un recours contre l'arrêté d'autorisation susmentionné est ouvert à tous les intéressés devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision. L'appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou au tableau du tribunal d'arrondissement à Diekirch.

Bertrange, le 27 février 2024

Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Bertrange, certifie que l'avis ci-dessus a été publié et affiché à partir de ce jour.

Bertrange, le 27 février 2024

Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe

2 beim Schlass L-8058 Bertrange | B.P. 28 L-8005 Bertrange
Tél. 26 312-1 | Fax 26 312-555 | Fax Serv. Tech. 26 312-666
www.bertrange.lu
info@bertrange.lu